

DESCRIPTION DE TRAVAIL

ENTRAÎNEUR ADJOINT AU CENTRE D'ENTRAÎNEMENT

1.0 DESCRIPTION	Entraîneur adjoint au centre d'entraînement
1.1 ORGANISATION :	Association canadienne d'aviron amateur (Rowing Canada Aviron)
1.2 TITRE :	Entraîneur adjoint au centre d'entraînement
1.3 CATÉGORIE DE TRAVAIL & NATURE DU POSTE :	Professionnel à temps plein -- Contrat de travail jusqu'au 31 décembre 2012. Renouvellement assujetti à une révision de performance en octobre 2012.
1.4 SUPERVISEUR IMMÉDIAT :	Entraîneur en chef du centre
RESPONSABILITÉ ULTIME :	Directeur du Haut niveau

2.0 RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

2.1 GÉNÉRALES

Sous la direction de l'entraîneur en chef du centre, l'entraîneur adjoint au centre d'entraînement sera responsable pour un soutien direct à l'entraînement et la mise en place du programme de l'équipe nationale pour les athlètes du centre d'entraînement national et à l'identification d'athlètes au développement national. L'entraîneur adjoint au centre d'entraînement travaillera étroitement avec le dirigeant de RCA au développement de l'entraîneur/athlète, avec les entraîneurs d'équipe nationale et avec le directeur du Haut niveau à la mise en place et à l'exécution des programmes de développement du Haut niveau de RCA.

L'entraîneur adjoint au centre d'entraînement aidera l'entraîneur du centre principal avec l'opération des programmes seniors et de développement qui sont exécutés à partir du centre pour l'aviron de pointe et de couple, y compris la planification, l'entraînement, la surveillance et l'évaluation.

La personne travaillera à partir d'un centre d'entraînement national de RCA. L'entraîneur adjoint au centre d'entraînement travaillera étroitement avec l'entraîneur du centre principal et tout autre entraîneur désigné du centre au centre d'entraînement national pour assurer une opération efficace du centre selon les normes du Haut niveau.

L'entraîneur adjoint au centre d'entraînement aura au moins un brevet de Niveau 3 ou son équivalent comme reconnu par RCA et l'Association canadienne des entraîneurs, et s'affaira à compléter un brevet complet de Niveau 4.

L'entraîneur adjoint au centre d'entraînement se conformera à tout code de conduite de RCA qui se relie à ses activités.

2.2 SPÉCIFIQUES

A. Centre d'entraînement

1. Aider au développement, à la mise en place et à l'évaluation des plans annuels et à long terme d'entraînement et de compétition au centre d'entraînement en collaboration avec l'entraîneur du centre principal.
2. Aider avec l'exécution et l'opération de plans d'entraînement saisonnier hors plan d'eau, d'entraînement sur plan d'eau et de compétition pour les athlètes du centre.
3. Offrir des services d'entraînement directs pour les rameurs de l'équipe nationale et/ou en développement, et d'entraîneurs d'équipages pour les Jeux olympiques, les Championnats du monde, les Coupes du monde, les Jeux panaméricains et autres compétitions internationales, comme assignées par l'entraîneur du centre principal et par le directeur du Haut niveau
4. Aider l'entraîneur du centre principal avec le développement de critères et de procédures pour l'entraînement et la sélection d'équipes de compétition.
5. S'assurer que les dossiers pertinents sur l'entraînement de l'athlète, des résultats de compétition et de la surveillance du progrès sont entretenus, au besoin.
6. Travailler avec l'entraîneur du centre principal à offrir un environnement continu et progressif de haut niveau centré sur l'athlète.
7. Travailler avec l'entraîneur du centre principal et les autres entraîneurs assignés du centre d'entraînement national à offrir un leadership et une direction efficace pour les programmes, aux athlètes et de soutenir l'équipe localisée au centre

B. Développement de l'athlète

1. Aider le DHN, l'entraîneur du centre principal, l'entraîneur (les entraîneurs) au développement national de RCA et le dirigeant au développement d'entraîneur/d'athlète avec la mise en place d'un système de dépistage de talents, c.-à-d., dépistage régional, écoles, camps, etc.

2. Offrir des commentaires et du soutien aux rameurs et entraîneurs en développement du système de haut niveau avec des visites, des écoles, des camps, etc.
3. Être une force principale au programme de développement du haut niveau pour assurer un développement continu de l'athlète à tous les niveaux.
4. Offrir une aide aux entraîneurs de club, aux entraîneurs provinciaux et autres entraîneurs au développement du haut niveau pour assurer que le programme de développement du haut niveau est mis en place.
5. Organiser et exécuter les camps de sélection et de dépistage des Moins de 23 ans pour les équipes de Championnats du monde en aide à l'entraîneur du centre principal.
6. Aider et/ou exécuter les camps de sélection et de dépistage Junior.
7. Aider le dirigeant au développement de l'entraîneur/l'athlète à déterminer et mettre en place le programme de surveillance d'athlète pour les athlètes en développement.

C. Développement de l'entraîneur

1. Aider le DHN, l'entraîneur du centre principal et autre personnel technique au développement et à la mise en place d'une théorie nationale d'entraîneur pour compléter le modèle de développement à long terme de l'athlète.
2. Agir comme personne-ressource pour les choses se reliant aux programmes avancés d'éducation des entraîneurs et à l'éducation avancée des entraîneurs.

D. Médecine du sport, recherche médicale et technique (Équipe de soutien intégrée)

1. Travailler avec l'entraîneur du centre principal à assurer que les besoins en sciences du sport, recherche médicale et technique du centre d'entraînement national et de l'équipe nationale sont satisfaits.
2. Aider l'entraîneur du centre principal avec la planification, la mise en place et la surveillance des programmes de vérifications et d'évaluations de l'athlète.
3. Développer et/ou aider au développement de propositions pour la recherche appliquée au sport pour l'équipe de soutien intégrée et aider à la prestation des propositions acceptées
4. Maintenir tous les résultats pertinents d'essai sur chaque centre d'entraînement national et sur l'athlète de l'équipe nationale sous votre supervision directe.

E. Administration

1. Aider l'entraîneur du centre principal avec l'entretien de la flotte et avec le contrôle de l'équipement de l'équipe nationale et du centre d'entraînement national.
2. Préparer, à la demande de l'entraîneur du centre principal, des plans de travail, des rapports et autres documents au besoin.

3. Palier de supervision

L'entraîneur adjoint du centre d'entraînement se rapportera à l'entraîneur du centre principal et sera ultimement responsable envers le directeur du Haut niveau.

4. Pouvoir décisionnel

L'entraîneur adjoint au centre d'entraînement participera à des réunions spécifiques à ses exigences de travail et sera responsable d'effectuer des recommandations, si nécessaire. La personne aura suffisamment d'autorité pour agir dans la gestion journalière de secteur de programmation selon les politiques les programmes assignés au centre d'entraînement national. Au-delà de ces limites, la personne se doit de faire approuver les décisions par l'entraîneur du centre principal.

5. Indicateurs clés de performance

- A. Résultats internationaux, particulièrement au niveau des Moins de 23 et Junior conforme aux cibles spécifiées au plan de développement du Haut niveau de RCA;
- B. Mise en place et exécution de procédures de sélection réussies conforme aux politiques de RCA sur la sélection;
- C. Préparation et exécution du plan de développement du Haut niveau de RCA;
- D. Incorporer des approches d'avant-garde à l'entraînement, aux sciences du sport et aux initiatives en médecine du sport, et;
- E. Gérer les opérations du programme national de développement du Haut niveau conforme aux objectifs du programme.